INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 6 janvier 2023**

**INFOS MACRO**

* Les marchés européens ont fini en hausse, soutenus par des statistiques économiques américaines favorables. Au plus haut depuis fin février 2022, le CAC 40 a gagné 1,47% à 6 860,95 points. Le principal indice parisien s’est adjugé près de 6% sur cette première semaine de 2023 après avoir perdu 9,5% en 2022. L’EuroStoxx50 a progressé de 1,39% à 4 014,69 points. L’heure était également à la hausse à Wall Street où le Dow Jones montait de 1,64% vers 17h30.
* Les investisseurs ont en premier lieu été soulagés par les chiffres du rapport sur le marché du travail aux Etats-Unis. 223 000 emplois non-agricoles ont été créés en décembre alors que 200 000 étaient attendues après 256 000 créations en novembre. Attendu stable à 3,7%, le taux de chômage est ressorti à 3,5 %.
* Mais la vraie bonne nouvelle – d'un point de vue boursier – est l'annonce d'un ralentissement inattendu de la croissance des salaires. Le salaire horaire a augmenté de 4,6% en décembre en rythme annuel, à comparer avec un consensus de +5% et +4,8% en novembre.
* Les Banques centrales craignent au plus haut point les " effets de second tour ", c'est-à-dire une progression des prix entraînant des demandes de hausse des salaires, elles-mêmes génératrices d'inflation.
* Le ralentissement de l'augmentation des salaires signifie qu'un tel scénario est moins probable, ce qui relâche la pression sur la Fed pour qu'elle continue à relever les taux d'intérêt.
* D'autant plus que le secteur des services a enregistré une contraction inattendue en décembre aux Etats-Unis, a indiqué l'Institute for Supply Management. L'indice des directeurs d'achat pour les services est tombé à 49,6 en décembre, en comparaison avec un consensus de 55 et 56,5 en novembre. Il est au plus bas depuis mai 2020. Un indice sous 50 signale une contraction du secteur.
* Conséquence de ces deux statistiques économiques, le rendement du 10 ans américain perd plus de 14 points à 3,58%.
* La devise américaine a progressé d'un peu moins de 0,9% cette semaine contre la monnaie unique, 1 euro permettant d’obtenir 1,061 dollar en fin d'après-midi. Elle a été notamment soutenue mercredi par l’annonce de la création de 235 000 postes dans le secteur privé en décembre aux Etats-Unis, selon l’enquête ADP. Le dollar a cependant cédé une partie de ses gains vendredi du fait du ralentissement surprise de la croissance des salaires et de la contraction inattendue du secteur américain des services en décembre.
* Ces statistiques relâchent la pression sur la Fed pour qu'elle continue à relever les taux d'intérêt.
* L'Indice FAO des prix des produits alimentaires a enregistré une valeur moyenne de 132,4 points en décembre 2022, en repli de 1,9% par rapport à novembre. Il s'agit de la neuvième baisse mensuelle consécutive de l'indice, dont la valeur est inférieure de 1,3 point (1%) à celle de l'année dernière. Le recul de l'index enregistré en décembre est dû à la forte baisse des prix mondiaux des huiles végétales ainsi qu'à la diminution des prix des céréales et de la viande, partiellement contrebalancées par l'augmentation modérée des prix du sucre et des produits laitiers.

Cependant, sur l'ensemble de l'année 2022, l'Indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 143,7 points, soit pas moins de 18 points (14,3%) de plus qu'en 2021.

Quant à l'Indice FAO des prix des céréales, il a affiché une valeur moyenne de 147,3 points en décembre, soit un recul de 2,9 points (1,9%) par rapport au mois de novembre, mais un niveau encore supérieur de 6,8 points (4,8%) à celui de décembre 2021.

Sur l'ensemble de l'année 2022, l'Indice FAO des prix des céréales a atteint le nouveau record de 154,7 points, soit 23,5 points (17,9%) de plus qu'en 2021 et 12,5 points (8,8%) de plus que la précédente valeur moyenne annuelle record, enregistrée en 2011.

Les prix mondiaux du maïs et du blé ont atteint de nouveaux records en 2022, enregistrant des valeurs moyennes supérieures de 24,8 et 15,6 pour cent respectivement à celles de 2021, tandis que les prix à l'exportation du riz ont été inférieurs de 2,9 pour cent en moyenne à ceux de 2021.

L'augmentation de l'Indice FAO des prix des céréales enregistrée en 2022 est due à une multitude de facteurs, notamment les perturbations importantes des marchés, les incertitudes accrues, la hausse des coûts de l'énergie et des intrants, les conditions météorologiques défavorables dans quelques pays fournisseurs essentiels, et le maintien à un niveau élevé de la demande alimentaire mondiale.

* Les commandes à l'industrie ont enregistré une baisse de 5,3% en Allemagne en novembre a annoncé Destatis, l'office fédéral de la statistique. Elles étaient anticipées en repli de 0,5% par les économistes après une progression de 0,6% en octobre. Cette faiblesse s’explique principalement par la chute des commandes internationales. Les commandes en provenance de la zone euro ont diminué de 10,3% et celles en provenance des autres pays ont baissé de 6,8% par rapport à octobre 2022. Dans le même temps, les commandes domestiques ont diminué de 1,1%.
* Le taux d'inflation annuel de la zone euro estimé par Eurostat en décembre ressort à 9,2% contre 9,7% de consensus après 10,1% en novembre. Par ailleurs, l'inflation annuelle "core", qui exclut les éléments les plus volatiles, s'établit à 5,2% contre des prévisions de 5% après 5% en novembre. Du côté de la consommation, les ventes au détail, corrigées des variations saisonnières, ont augmenté de 0,8% en novembre contre des prévisions de +0,5% après avoir diminué de 1,5% le mois précédent. En glissement annuel, les ventes reculent de 2,8% contre un consensus de -3,3%.

**SOCIETES**

* La détente des taux longs a favorisé les valeurs de croissance : STMicroelectronics, Hermès, LVMH...
* « La nouvelle organisation de Accor (+ 2,24% à 25,55 euros) est en cours de déploiement progressif sur le premier trimestre de l’année » 2023, annonce le groupe hôtelier. Elle s’appuiera à compter du 1er janvier 2023 sur deux divisions distinctes : une division « Premium, Milieu de Gamme & Économique » placée sous la direction de Jean-Jacques Morin, Directeur général adjoint du groupe, et une division « Luxe & Lifestyle » placée sous la direction de Sébastien Bazin, Président-Directeur général, toutes deux soutenues par un « Comité de direction Groupe » présidé par Sébastien Bazin.

Accor annonce également la création d'une" Plateforme Globale Partagée " qui fournira son expertise et ses services aux deux divisions, notamment en matière de digital, de technologie et d'achats.

La division " Premium, Milieu de Gamme & Économique" comprendra 4816 hôtels dans le monde et 948 nouveaux établissements en développement : elle regroupera notamment les marques ibis, Novotel, Mercure, Swissôtel, Mövenpick et Pullman, et s'appuyant sur 4 grandes régions.

La division " Luxe & Lifestyle " s'organisera autour de 4 collections de marques : Raffles & Orient Express, Fairmont, Sofitel, MGallery & Emblems et Ennismore: elle regroupera 488 hôtels dans le monde et 266 nouveaux établissements en développement.

Le Groupe affirme qu'une fois finalisée, la nouvelle structure lui permettra d'accélérer sa croissance, de mieux répondre aux évolutions du marché, d'offrir la meilleure qualité de service possible à toutes ses parties prenantes, et de satisfaire avec efficacité et précision aux besoins et aux attentes des clients, tout en apportant une meilleure lisibilité et de meilleures performances à ses partenaires.

* Pfizer a déclaré jeudi 5 janvier étudier plusieurs options pour le devenir de ses activités de stade précoce contre les maladies rares et le cancer, afin de se concentrer sur les médicaments et les vaccins "à fort impact". Les options à disposition comprenaient des collaborations avec d'autres sociétés biotech pour ces médicaments, ou la création d'une nouvelle société dédiée. Pfizer prévoit désormais de se concentrer sur le développement interne de traitements pour les maladies rares par des technologies telles que l'édition de gènes.

Le laboratoire précise au média américain Fierce Biotech qu'il " accroît ses efforts d'innovation externe précoce là où il est logique de rechercher un meilleur équilibre entre l'innovation interne et externe ".

* Sodexo fléchit de 1,88% à 88,68 euros. Ce repli boursier intervient alors que le groupe de restauration collective a publié un chiffre d'affaires supérieur aux attentes au premier trimestre tout en confirmant ses objectifs financiers pour l'exercice qui s'achèvera fin août 2023. Pour la période concernée, le chiffre d'affaires ressort à 6,33 milliards d'euros, contre 5,26 milliards d'euros au premier trimestre 2021-2022, soit une amélioration de 20,2% en données publiées.

Profitant de la reprise du travail en présentiel, Sodexo a aussi bénéficié d'un effet de change positif de 9,2%, "reflet de l'appréciation du dollar américain et du real brésilien". En variation interne, les revenus ont bondi de 12,3%.

Sophie Bellon, présidente-directrice générale de Sodexo a commenté : "Comme prévu, le démarrage est fort en ce début d'année. Les Services sur Site continuent de bénéficier de la reprise post-Covid. La hausse des prix a également stimulé la croissance du chiffre d'affaires. En conséquence, le niveau d'activité des Services sur Site a dépassé celui du premier trimestre de l'exercice 2019". Cette division représente 96% des revenus trimestriels du groupe.

Au deuxième trimestre, la forte dynamique des Services Avantages & Récompenses (titres-restaurants, carburant, sport, cadeaux…) va se poursuivre mais avec une base de comparaison moins favorable. La croissance devrait être plus élevée au premier semestre qu'au second semestre, même si l'augmentation progressive de la contribution des nouveaux contrats signés l'année dernière soutiendra la croissance.

Pour les exercices 2023-2024 et 2024-2025, le groupe prévoit une croissance interne du chiffre d'affaires comprise entre 6% et 8%. Pour l'exercice 2024-2025, la marge d'exploitation est par ailleurs attendue au-dessus de 6%.

Pour y parvenir, Sodexo mise sur des services de restauration plus qualitatifs, en étant plus sélectifs dans les services de "facilities management" (accueil, entretien, maintenance...), tout en accélérant la croissance de l'activité avantages et récompenses. Sans oublier de renforcer l'impact de la contribution sociétale et environnementale du groupe.

* L'automobile est à l'honneur pour ce CES 2023, grand salon mondial des nouvelles technologies. Stellantis y a annoncé la création de Mobilisights, une business unit entièrement dédiée à la croissance des activités DaaS (Data as a Service) de l’entreprise et au développement et à la distribution sous licence de produits, d’applications et de services B2B novateurs. Les produits de Mobilisights seront accessibles notamment aux entreprises, aux établissements d’enseignement supérieur et aux instituts de recherche, favorisant une prise de décision pilotée par les data.

Exploitant pleinement les data des 34 millions de véhicules connectés dont l'entreprise disposera d'ici la fin de la décennie, Mobilisights jouira d'un accès et de droits exclusifs pour distribuer sous licence les data des véhicules et les data associées de toutes les marques de Stellantis à des clients extérieurs. " Une telle densité de data fournira à Mobilisights un haut niveau d'autonomie qui lui permettra de s'affranchir de sa dépendance aux autres fournisseurs de data pour booster les applications " se félicite la société.

* Tesla, dont l'action perd 6,11% à 103 dollars en avant-Bourse, a pour la deuxième fois en moins de trois mois réduit le prix de vente de ses voitures en Chine. Une concurrence accrue au sein d'un marché automobile chinois à la peine explique cette décision. Selon les calculs de Reuters, les tarifs du constructeur automobile américain sont désormais inférieurs de 24% à leur niveau de septembre.

"Les ajustements de prix de Tesla sont soutenus par d'innombrables innovations d'ingénierie", a déclaré Grace Tao, vice-présidente de Tesla en charge des communications externes en Chine, sur son compte Weibo vendredi. "(Ils) répondent à l'appel du gouvernement pour promouvoir le développement économique et encourager la consommation."

**ANALYSE**

* De la « course de vitesse » à la « course de fond ». C'est ainsi que, selon le gouverneur de la Banque de France, devrait évoluer la politique monétaire en zone euro cette année. Maintenant que la Banque centrale européenne (BCE) a ramené ses taux à un niveau considéré comme neutre pour l'économie (il ne l'accélère, ni ne la freine), « nous entamons la deuxième phase vers la stabilisation monétaire », a déclaré François Villeroy de Galhau, à l'occasion de ses vœux jeudi soir.

Mais atteindre l'objectif de ramener l'inflation à 2 % « d'ici fin 2024 à fin 2025 » ne doit pas entraîner la Banque centrale dans un durcissement excessif, néfaste à l'activité, a-t-il aussi expliqué en creux. Comme une réponse aux « faucons » qui se sont largement exprimés depuis la fin de l'année, du Néerlandais Klaas Knot au président de la Bundesbank Joachim Nagel, en passant par le gouverneur letton Martins Kazaks et l'Allemande Isabel Schnabel, membre du directoire de la BCE, le gouverneur de la Banque de France a mis en garde contre un « fétichisme des hausses de taux trop mécaniques ».

L'institution de Francfort a déjà relevé ses taux directeurs quatre fois depuis juillet, ramenant son taux de dépôt de -0,50 % à 2 % en décembre. Quatre tours de vis énergiques : le premier d'un demi-point, puis les deux suivants de trois quarts de points et enfin le dernier d'un autre demi-point. Désormais toute la question, pour le Conseil des gouverneurs de la BCE, est de savoir si l'institution doit continuer de frapper aussi fort - de toute évidence, poursuivre sur un rythme de 50 points de base ne déplairait pas aux partisans d'une ligne dure.

Ou s'il n'est pas préférable de modérer le rythme afin de laisser le temps au durcissement monétaire de produire son effet sur l'activité. En général, les économistes estiment qu'il faut douze mois pour qu'un changement des taux directeurs se transmettre à l'économie. Le gouverneur de la Banque de France plaide pour une approche « pragmatique et guidée par les données observées y compris de l'inflation sous-jacente ».

Si le « taux terminal » nécessaire pour ramener l'inflation autour de 2 % devrait, selon lui, être atteint d'ici l'été prochain, « il est trop tôt pour préjuger de son niveau. » Les estimations des professionnels de marché se situent entre 3 % et 3,50 % et ils estiment généralement que ce taux serait maintenu au moins jusqu'à l'année prochaine.

**L’AGENDA DU 9 janvier 2023**

**8h00 en Allemagne**
Production industrielle en novembre

**8h45 en France**
Balance commerciale en novembre

**10h30 en zone euro**
Indice Sentix de confiance des investisseurs en janvier

**11h00 en zone euro**
Taux de chômage en novembre

**21h00 aux Etats-Unis**
Crédit à la consommation en novembre